

Projet de centrale photovoltaïque au sol

PC24. Copie de la lettre du préfet

Commune de Ligné (16140)

Fait à Montpellier le 18 novembre 2022



apexenergies 

SIÈGE SOCIAL

Parc Majoria - 889 rue de la Vieille Poste - Bâtiment Cassiopée - 34060 Montpellier CEDEX 2

Tél : 33 (0) 499 622 622 - contact@apexenergies.fr

Apex Energies - SAS au capital de 5 361 000,00 € - SIREN 382 499 499 - APE 4669A

DDT 16

De : Forêt - DDT 16/SEAR/AID-DIR emis par LAMOTE Sophie (Cheffe d'unité) - DDT 16/SEAR/AID-DIR <ddt-foret@charente.gouv.fr>
Envoyé : Jeudi 27 octobre 2022 14 :50
À : Yohann Nol
Cc : Adeline Riautet
Objet : DDT de Charente - votre demande d'autorisation de défrichement pour parc photovoltaïque au sol à Ligné

Bonjour,

votre dossier est complet depuis le 10-11-2022.

Nous disposons depuis cette date d'un délai règlementaire de 2 mois pour instruire votre demande, délai que nous nous efforçons de réduire.

Bien cordialement,



Service Economie Agricole Et Rurale
UNITÉ AIDES DIRECTES, MAEC, FORÊT
Direction départementale des
territoires
43 rue du Docteur Charles Duroselle - 16016 ANGOULÊME
Tél : 05 17 17 38 53